

**Cette note constitue une mise en contexte des points inscrits
à l'ordre du jour de la séance du Conseil de la Zone de Police
du 05 septembre 2023.**

NOTE DE SYNTHÈSE ZP05092023

Séance publique

1. Convention de sécurité Union Namur 2023-2024
Ratification de la convention valable pour la saison footballistique 2023-2024 et s'appliquant du 30/06/2023 au 01/07/2024

PERSONNEL

2. Mobilité: ouverture des emplois du quatrième cycle de mobilité 2023
Emplois vacants:
 - **Cadre calog:**
 - **1 emploi de Consultant Assistant Social pour le Service Police Secours**
 - **Modalités de sélection: test écrit et/ou entretien**
 - **1 emploi de Consultant pour le Service des Ressources Humaines**
 - **Modalités de sélection: test écrit et/ou entretien**

FINANCES

3. Exercice 2021: compte - décision de tutelle
Est informé de l'Arrêté du Gouverneur du 07 juin 2023

LOGISTIQUE

4. Maintenance de la plateforme de communication IP de la Zone de Police Namur Capitale, 2023-2027: projet
Approbation du cahier des charges; estimation 18.755,00 € TVAC annuellement, soit 75.020,00 € TVAC; procédure négociée directe avec publication préalable
5. Acquisition d'un véhicule banalisé destiné au Groupe d'Intervention Spécial via le contrat-cadre de la Police intégrée: projet
Approbation; estimation 89.608,22 € TVAC; accord-cadre

DIRECTION GENERALE

CELLULE CONSEIL

6. Procès-verbal de la séance du 27 juin 2023
p.m.

POINT INSCRIT A LA DEMANDE D'UN MEMBRE DU CONSEIL

7. "Article 187 du Règlement général de police relatif aux appareils détonateurs" (M. B. Guillitte, Conseiller communal MR)
p.m.